

## L'IDLO LANCE UN PROGRAMME POUR RENFORCER LA CHAÎNE PÉNALE AU NORD DU MALI

(MOPTI, Mali) - 7 décembre 2016 - L'Organisation Internationale de Droit du Développement (IDLO) a tenu aujourd'hui une rencontre pour lancer son programme au Mali, qui vise à renforcer la chaîne pénale dans le nord du pays. Le programme est mis en œuvre dans quatre régions du Nord du Mali: Gao, Mopti, Ségou et Tombouctou.

Dans le cadre du programme, l'IDLO adoptera une approche novatrice, le Problem Driven Itérative Adaptation (PDIA), qui repose sur la promotion de solutions locales aux problèmes locaux. La démarche ascendante du PDIA permettra aux parties prenantes maliennes aux niveaux local, régional et national de s'approprier de la mise en œuvre du programme et de mener les activités de réforme institutionnelle.

« Le nouveau modèle de programme de l'IDLO permet aux Maliens d'identifier les besoins et les solutions pour créer un système de justice pénale accessible afin que les institutions maliennes puissent rendre justice à leurs citoyens de manière crédible et efficace », a déclaré Erwin van der Borgh, directeur des programmes de l'IDLO.

L'IDLO travaillera avec le Cadre de Concertation (CdC) - un groupe de coordination composé d'un large éventail d'acteurs de la justice pénale, y compris les autorités traditionnelles, et des organisations de la société civile, qui détermine les priorités au niveau local, décide de l'allocation des ressources aux microprojets et peut les orienter par la coordination au niveau régional.

Un représentant du CdC a déclaré que le programme «renforcera les liens horizontaux dans la chaîne de justice incluant la police, les tribunaux et les prisons, afin d'accroître les synergies».

Le programme produira les meilleures pratiques en vue d'encourager le Ministère malien de la justice à reproduire les méthodes au niveau national. L'IDLO travaillera en partenariat avec le Ministère de la Justice au moyen d'un Accord de Partenariat signé le 17 décembre 2015 et accordera des subventions aux organisations de la société civile pour la mise en œuvre de certaines activités de programme.

Le programme durera près de cinq ans et est financé par le Gouvernement néerlandais.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Jean Mutabesha, Chef de projet, [jmutabesha@idlo.int](mailto:jmutabesha@idlo.int) ou +22364138081

### Notes aux rédacteurs

*L'Organisation internationale du droit du développement (IDLO) est la seule organisation intergouvernementale consacrée exclusivement à promouvoir l'état de droit. L'IDLO œuvre pour permettre aux gouvernements et aux pouvoirs publics de réformer les lois et de renforcer les institutions pour promouvoir la paix, la justice, le développement durable et les opportunités économiques. Ses programmes, sa recherche et son plaidoyer couvrent l'éventail de la primauté du droit allant de la consolidation de la paix et des institutions au développement social et à la reprise économique dans les pays sortant d'un conflit et en s'efforçant de progresser vers la démocratie.*

*L'IDLO a son siège à Rome, une succursale à La Haye, des bureaux de liaison pour les Nations Unies à New York et à Genève et des bureaux de pays en Afghanistan, au Honduras, en Indonésie, au Kenya, au Kirghizistan, au Libéria, au Mali, en Mongolie, Somalie, Soudan du Sud et Tadjikistan.*